

RECTIFICATIF N° 82/328 /du 20/4/1982
au décret N°81/695 du 8/10/81
portant nomination de Monsieur
MOUNKALA Firmin, Administrateur
en Chef des SAF, en qualité de
Contrôleur d'Etat à l'O.N.P.T.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Au lieu de :

Article 1er. Monsieur MOUNKALA Firmin, Administrateur des SAF est nommé Contrôleur d'Etat à l'Office National des Postes et Télécommunication,

L i r e :

Article 1er.- Monsieur MOUNKALA Firmin, Administrateur en Chef des SAF. de 1° échelon est nommé Contrôleur d'Etat auprès du Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunications.

Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 20 Avril 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,
Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSICHA.